

Avant-propos

François Vialla

Docteur en droit privé et sciences criminelles, professeur à la Faculté de droit et de sciences politiques de l'université de Montpellier. Il préside le Centre européen d'études et de recherche Droit et Santé (CEERDS). Il a créé et anime l'École de Droit de la Santé de Montpellier composante de l'UR-UM-206. Il dirige la mention Droit de la santé de la faculté de droit de Montpellier et le master Droit et gouvernance des établissements de santé. Fondateur et directeur scientifique de la revue Droit & Santé (bimestriel, LEH Édition, Bordeaux), ses travaux portent essentiellement sur le cadre juridique et éthique de la relation de soin, sur le corps humain, sur les frontières de la vie et sur la responsabilité. Il dirige la collection « À la croisée des regards » (LEH Édition, Bordeaux).

Pascal Vielfaure

Professeur à l'université de Montpellier, Faculté de droit et de science politique. Directeur de l'Institut d'histoire du droit (UR-UM-206). Directeur du master Histoire du droit et des institutions. L'histoire du droit pénal contemporain constitue l'axe de recherche principal des travaux du professeur VIELFAURE, avec un investissement spécifique ces dernières années dans deux domaines, l'histoire du droit de la santé et du droit pénal colonial. Il assure actuellement la direction ou la codirection de 14 doctorants.

Depuis plusieurs années l'Institut d'histoire du droit de Montpellier (IHD) et l'École de Droit de la Santé de Montpellier œuvrent de concert et travaillent sur les problématiques de santé. En 2021, ce travail collectif a permis la réalisation d'un séminaire d'étude et la publication de l'ouvrage : *Les pouvoirs publics face aux épidémies de l'Antiquité au XXI^e siècle*. Après le succès de cette première manifestation commune d'envergure, nous avons décidé de poursuivre nos travaux en abordant la question ô combien douloureuse et complexe du *Suicide, de l'Antiquité au XXI^e siècle*.

Dans un monde et une époque où chacun prend la parole sans se soucier d'écouter l'autre, nous avons, à nouveau, fait le pari d'une confrontation pluridisciplinaire plutôt que de céder à la tentation d'une étude *mono-appartenante*. En sollicitant la plume de spécia-

listes français et étrangers, en interpellant sciences dures et sciences humaines et sociales, en réunissant médecins, infirmiers, pharmaciens, historiens, sociologues, théologiens, économistes, juristes, en mobilisant chercheurs et acteurs de terrains nous souhaitions, sans prétendre à l'exhaustivité, que le lecteur puisse trouver matière à réflexion.

Nous espérons que ces regards croisés apporteront un éclairage pertinent sur une question ancienne et d'une brûlante actualité. Nous vous invitons à parcourir ces contributions en apparence éclectique, mais qui donneront, finalement, une vision globale de la problématique. Les abords proposés sont pluriels, ils conduiront le lecteur de la mythologie grecque aux situations contemporaines de mal-être professionnel, du *burnout* de Vatel en 1671 au suicide du lieutenant-colonel Henry en 1898, de l'interdit à la liberté, du *suicide* de Caton d'Utique à celui du lieutenant-colonel Piroth (le 15 mars 1954 à Diên Biên Phu), de l'acte isolé au suicide collectif, de Massada à Waco, de la médecine légale à l'approche de santé publique, du droit pénal au droit des assurances...

Dans ces communications variées, il ne s'agit aucunement de juger, mais davantage d'écouter les voix de chacun. Nous avons été honorés par l'intérêt et la mobilisation des auteurs qui ont accepté d'apporter une contribution sur un sujet complexe. Nous devons aussi avouer que nous nous sommes parfois heurtés à des refus tant la question demeure douloureuse et, parfois aussi, « tabou ».

Face à l'ampleur de la tâche, des choix ont été nécessaires et ont conduit à diviser notre approche en trois axes :

Axe 1 : Comprendre ;

Axe 2 : L'acte ;

Axe 3 : Et ses conséquences.

Il convient d'abord, comme l'y invitait Durkheim dans son ouvrage de référence, d'approcher un phénomène social et pourtant si profondément intime, en déterminant la notion, en cernant son évolution dans une perspective historique, philosophique, sociologique, mais aussi médicale. Il s'agit ensuite d'identifier l'acte à l'aune de sa réalisation, de sa représentation dans la société. Enfin, l'étude ne saurait se passer d'un examen des conséquences d'un acte dont la réprobation a conduit dans l'histoire à sa répression et qui suscite de savantes interrogations quant à sa réparation.

Le présent ouvrage est le fruit d'un travail au long cours qui n'aurait pas été possible sans la mobilisation de nombreux auteurs que nous

tenons à remercier chaleureusement. Il n'est cependant que la partie émergée d'un investissement sans faille de M^{mes} Brunn et Fontenelle qui ont relevé le défi de coordonner les travaux d'une soixantaine d'auteurs !

Nos remerciements vont aussi :

- à la Kunsthhaus de Zurich (<https://www.kunsthhaus.ch/fr/>) qui nous a permis d'illustrer l'ouvrage avec le célèbre tableau d'Édouard Manet;
- à Patrick Seiler qui s'est prêté au jeu et dont les dessins feront, comme toujours, sourire ou grincer des dents.